



## Communiqué de presse

Paris, le 3 mai 2016

### LCL propose deux nouveaux Placements : **LCL Amplitudes (avril 2016) et LCL Amplitudes AV (avril 2016)**

LCL lance deux nouveaux placements à destination des particuliers : **LCL Amplitudes (avril 2016)**, éligible au PEA, et **LCL Amplitudes AV (avril 2016)**, éligible au compte-titres et à l'assurance-vie<sup>1</sup>.

D'une durée maximum de 6 ans, ces deux offres, liées aux marchés actions au travers de l'Indice Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes), offrent une opportunité de remboursement anticipé automatique à 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 5 ans en fonction de l'évolution de l'indice<sup>2</sup>.

**LCL Amplitudes (avril 2016) et LCL Amplitudes AV (avril 2016)** permettent de connaître dès la souscription les gains potentiels. Si l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes) est positive ou nulle par rapport à sa valeur initiale<sup>3</sup>, ils offrent un gain fixe prédéterminé de 5,50%<sup>4</sup> à 1 an, 11%<sup>4</sup> à 2 ans, 16,50%<sup>4</sup> à 3 ans, 22%<sup>4</sup> à 4 ans ou 27,50%<sup>4</sup> à 5 ans.

A l'échéance des 6 ans :

- si l'indice est en hausse ou stable, le client perçoit un gain fixe prédéterminé de 33%<sup>4</sup>. Ainsi, à 6 ans, le client retrouve son capital<sup>4</sup> augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 16,50% si l'indice connaît une baisse jusqu'à 40% par rapport à sa valeur initiale<sup>3</sup>.
- Si l'indice connaît une baisse supérieure à 40%, le capital n'est plus protégé et le porteur supporte **une perte en capital**<sup>4</sup> égale à l'intégralité de la baisse de l'indice.

Les gains éventuels annoncés sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, le client ne bénéficiera pas intégralement de la hausse de l'Indice.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

**AU LANCEMENT/** La valeur "initiale" de l'Indice est déterminée<sup>3</sup>.

**A 1 an /** A l'issue de la 1<sup>ère</sup> année, le **20 juin 2017** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup>, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **5,50%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,50%<sup>4</sup>), et la formule s'arrête alors automatiquement.

**A 2 ans /** A l'issue de la 2<sup>ème</sup> année, le **20 juin 2018** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup>, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **11%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,36%<sup>4</sup>), et la formule s'arrête alors automatiquement.

**A 3 ans /** A l'issue de la 3<sup>ème</sup> année, le **20 juin 2019** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup>, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **16,50%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,22%<sup>4</sup>), et la formule s'arrête alors automatiquement.

**A 4 ans /** A l'issue de la 4<sup>ème</sup> année, le **19 juin 2020** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup>, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.

**Contacts Presse :**

**Amundi Asset Management** - Sonia Kobiela - Tél. 01 76 33 79 56 / Fax : 01 76 33 20 07 - e-mail : [sonia.kobiela@amundi.com](mailto:sonia.kobiela@amundi.com)  
**LCL** - Olivier Tassain - Tél. 01 42 95 54 77 / Fax : 01 42 95 50 49 - e-mail : [olivier.tassain@lcl.fr](mailto:olivier.tassain@lcl.fr)

- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **22%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,10%<sup>4</sup>), et la formule s'arrête alors automatiquement.

**A 5 ans** / A l'issue de la 5<sup>ème</sup> année, le **18 juin 2021** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup>, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **27,50%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 4,98%<sup>4</sup>), et la formule s'arrête alors automatiquement.

**A 6 ans** / A l'échéance de la formule, le **20 juin 2022** (la formule s'arrête automatiquement dans tous les cas) :

- Si l'indice est **en baisse de plus de 40%** par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client supportera alors une perte en capital égale à la baisse intégrale de l'indice.
- En revanche, si l'indice est négatif et connaît une baisse inférieure ou égale à 40 % par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit son capital<sup>4</sup> et un gain fixe prédéterminé de **16,50%**<sup>4</sup> (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 2,58%<sup>4</sup>)
- Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale<sup>3</sup> : le client perçoit son capital et un gain fixe prédéterminé de **33%**<sup>4</sup> (TRA de 4,87%<sup>4</sup>).

Les risques liés à **LCL Amplitudes (avril 2016)** et **LCL Amplitudes AV (avril 2016)** sont indiqués dans la documentation juridique, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Amundi Asset Management - LCL Gestion - 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris.

<sup>1</sup> Les contrats d'Assurance vie éligibles sont les suivants : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Dec 97 / Avril 98 / Nov 98 / Mars 99 / Oct 99 / Avril 00 / Août 00 / Dec 00 / Avril 01 / Juillet 01, Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double

<sup>2</sup> L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule




<sup>3</sup> La Valeur Initiale correspond à la moyenne des cours de clôture de l'indice des 22, 23 et 24 juin 2016.

<sup>4</sup> L'expression "capital" utilisée ici désigne La Valeur Liquidative de Référence pour LCL Amplitudes (avril 2016) ou la Valeur Nominale du Titre pour LCL Amplitudes AV (avril 2016). Le capital et les gains sont annoncés hors frais d'entrée (CTO/PEA) ou frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion et de la cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de commercialisation et conserver ses parts (ou ses titres) jusqu'à l'échéance. Dès que la condition de réalisation est remplie, les autres cas ne peuvent plus s'appliquer. Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,50%<sup>4</sup> à 1 an, TRA de 5,36%<sup>4</sup> à 2 ans, TRA de 5,22%<sup>4</sup> à 3 ans, TRA de 5,10%<sup>4</sup> à 4 ans, TRA de 4,98% à 5 ans. A 6 ans, si le gain 16,50%<sup>4</sup>, le TRA sera de 2,58%<sup>4</sup> et si le gain est de 33%<sup>4</sup>, le TRA sera de 4,87%<sup>4</sup>.

La commercialisation de **LCL Amplitudes (avril 2016)** et de **LCL Amplitudes AV (avril 2016)** est ouverte jusqu'au 31 mai 2016 (17h) mais peut être close avant, dès lors que le montant maximum de collecte défini dans la documentation réglementaire est atteint.

## CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- A NOTER : - LCL Amplitudes (Avril 2016) est un Fonds à Formule éligible au PEA**  
**- LCL Amplitudes AV (Avril 2016) est un EMTN éligible au Compte-titres et à l'Assurance vie**

Code Isin	LCL Amplitudes (Avril 2016): FR0013133105	LCL Amplitudes AV (Avril 2016) : FR0013142825					
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français	Titre de créance de droit français garanti par LCL					
Classification AMF	FAF	EMTN					
Société de gestion	Amundi Asset Management						
Commercialisateurs	Agences LCL						
Pays de commercialisation	France						
Valeur liquidative (FAF)/ Valeur nominales (EMTN) d'origine	100 euros						
Eligibilité	PEA	Compte-titres et Contrats d'assurance vie : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Dec 97 / Avril 98 / Nov 98 / Mars 99 / Oct 99 / Avril 00 / Août 00 / Dec 00 / Avril 01 / Juillet 01, Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double					
Minimum de la première souscription	1 part	1 titre					
Durée de placement minimum recommandée	6 ans						
Indice de référence	Euro Stoxx 50 <sup>®</sup> (calculé hors dividendes)						
Devise	Euro						
Valeurs de référence	Valeur Initiale de l'Euro Stoxx 50 <sup>®</sup> : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50 <sup>®</sup> aux dates de constatation suivantes :						
	Valeur Initiale	Valeur 1 An	Valeur 2 Ans	Valeur 3 Ans	Valeur 4 Ans	Valeur 5 Ans	Valeur 6 Ans
Dates de Constatation	22 juin 2016 23 juin 2016 24 juin 2016	31 mai 2017 1 juin 2017 2 juin 2017	31 mai 2018 1 juin 2018 4 juin 2018	31 mai 2019 3 juin 2019 4 juin 2019	1 juin 2020 2 juin 2020 3 juin 2020	31 mai 2021 1 juin 2021 2 juin 2021	31 mai 2022 1 juin 2022 2 juin 2022
Frais courants	2,5% TTC maximum l'an. Le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.						
Frais d'entrée	2,5% maximum	<b>Compte-titres</b> : 2,5% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 31/05/2016 avant 17h <b>Assurance vie</b> : - Frais sur investissement : néant - Frais de contrat : application des frais prévus au contrat					
Frais de sortie	0% à l'échéance 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles 3% aux autres dates.	<b>Assurance vie</b> : application des frais prévus au contrat <b>Compte-titres</b> : Pas de pénalités avant échéance. Mais frais de bourse et incidence fiscale					
Frais de tenue de compte	21,80€ par an et par compte (susceptible d'évolution)						
Note SRI	 <b>Profil de risque et de rendement (SRI)</b>  À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible  À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé						

La documentation juridique de LCL Amplitudes (Avril 2016) et de LCL Amplitudes AV (Avril 2016) est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Amundi Asset Management - LCL Gestion - 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris.

A propos de LCL:

*LCL, filiale de Crédit Agricole SA, est l'une des plus grandes banques de détail en France.*

*Présent sur l'ensemble du territoire et aux Antilles-Guyane avec 2 058 implantations, LCL est une banque de proximité qui compte aujourd'hui 20 000 collaborateurs au service de 6 000 000 de clients particuliers, 330 000 clients professionnels et 28 000 clients entreprises et institutionnels.*

*LCL c'est aussi LCL Banque Privée, e.LCL et LCL Banque des Entreprises (Banque commerciale et Corporate finance).*

*LCL offre à ses clients une relation 100% en ligne avec des conseillers disponibles de 8h à 22h, 6j /7 en plus de ses sites internet et de ses applications mobile et tablette.*

*LCL s'appuie sur une stratégie de développement, d'innovation et de reconnaissance des attentes de ses clients notamment avec le Contrat de Reconnaissance. « Demandez plus à votre banque » est la signature publicitaire de LCL.*

*Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL Amplitudes (Avril 2016) et LCL Amplitudes AV (Avril 2015) sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL Amplitudes (Avril 2016) et LCL Amplitudes AV (Avril 2015) et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi Asset Management décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ces placements, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque placements.*